

Image not found or type unknown



Aide a la défense acces au service d'un avocat

Par **gammel_old**, le **05/06/2007** à **19:27**

Bonjour, rnrnMa petite amie a eu un accident de voiture avec un autre véhicule .rnL'autre personne a eu la clavicule cassée, elle et sa passagère non rien de grave à part un petit tromatisme cranien .rnrnElle est convoquée au tribunal de Lannion début juillet mais nous n'avons pas les moyens d'engager les services d'un avocat. rnrnQue pouvons nous faire ??rnrnMerci d'avance

Par **Jurigaby**, le **05/06/2007** à **22:18**

Bonjour.rnrnVous pouvez demander à bénéficier de l'aide juridictionnelle.rnJe vous conseille de vous rendre sur le site internet du ministère de la justice, vous trouverez toutes les inforamtions dessus.rnrnCdt.